

PAS

RELLE

E-LETTER SEMESTRIELLE
DU PORT AUTONOME
DE STRASBOURG

SOMMAIRE

NOUVELLE ORGANISATION AU PAS

EXPLOITATION PORTUAIRE

Activité reefer - inauguration portique fer - navettes -
création M.T.S.- trafics

BATORAMA

Espace commercial - Parlement européen - billetterie

ÉVÈNEMENTS

Visites du PAS - Adeus - salons 2014 - Estivale 2014 -
Trophées Export

RHIN SUPÉRIEUR

Upper Rhine ports

ENVIRONNEMENT

Ecologie industrielle à Golbey - charte papier-carton -
PEPS Mobilex

PORT AUX PÉTROLES

PPRT

CÔTÉ CLIENTS

Cargill - Schenker

ÉDITO

UN PORT TOURNÉ VERS L'AVENIR



La crise économique et ses répliques depuis 2008 poussent les acteurs économiques en général à réagir rapidement, ce qui conduit le plus souvent à des évolutions, voire des mutations importantes pour assurer leur pérennité et leur prospérité.

Notre établissement, le Port autonome de Strasbourg, ne pouvait pas rester en dehors de ce mouvement général qui touche également l'État et les collectivités publiques. Nous avons pris notre

destin en main et avons décidé de mettre en œuvre des transformations qui permettront au PAS, d'une part, d'être plus efficace et encore plus attentif et réactif aux besoins de nos clients occupants de la zone portuaire, d'autre part, de nous donner les moyens de notre développement futur. La filialisation en cours des activités d'exploitation et la réorganisation des services associée doivent servir ces objectifs importants pour l'activité de la zone portuaire et l'activité économique régionale.

Ces évolutions internes au PAS sont largement engagées, en nous efforçant de limiter au maximum l'impact sur notre activité pendant la réorganisation. Dans un futur proche, elles conduiront à des modalités d'intervention différentes et mieux ciblées sur les besoins de nos clients et partenaires.

Par ailleurs, nous devons poursuivre le travail engagé pour mieux collaborer ensemble avec nos clients portuaires. Les démarches partenariales PEPS et Écologie industrielle actuellement en cours illustrent bien l'intérêt de ces nouvelles approches. Elles permettent de concilier au mieux les actions et les interventions du PAS, les préoccupations et réflexions des principaux acteurs institutionnels, l'intérêt et les attentes des entreprises, y compris sur des sujets aussi stratégiques que les besoins en énergie. Nous avons même l'opportunité sur ce dernier sujet d'aller plus loin pour faire émerger des projets collaboratifs portés par les entreprises elles-mêmes et générateurs de compétitivité pour elles.

Cette évolution de nos pratiques collectives est une chance unique pour la place portuaire, sa performance et son attractivité. Elle devra ensuite être déclinée sur d'autres sujets.

Didier Dieudonné

Directeur général délégué

Directeur de la publication : Jean-Louis Jérôme • Rédacteur en chef : Didier Dieudonné
Comité de rédaction : Sylviane Clauss, Annie Deiber, Pascal Fourmaise, Émilie Gravier,
Lionel Husser, Yann Quiquandon, Manfred Rausch, Bénédicte Sénèque
Illustrations : CCI, Europ Flash, ONUK, Ch. Parent, Didier Wehrli
Maquette : Neldo Costa



↔ EN ATTENDANT LA FILIALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION UNE NOUVELLE ORGANISATION AU PAS EN 2015

Le précédent numéro de PAS'relle présentait le contexte de la **démarche d'avenir du PAS** et les objectifs de la **filialisation des activités commerciales** (activité Batorama et activité d'opérateur de terminaux).

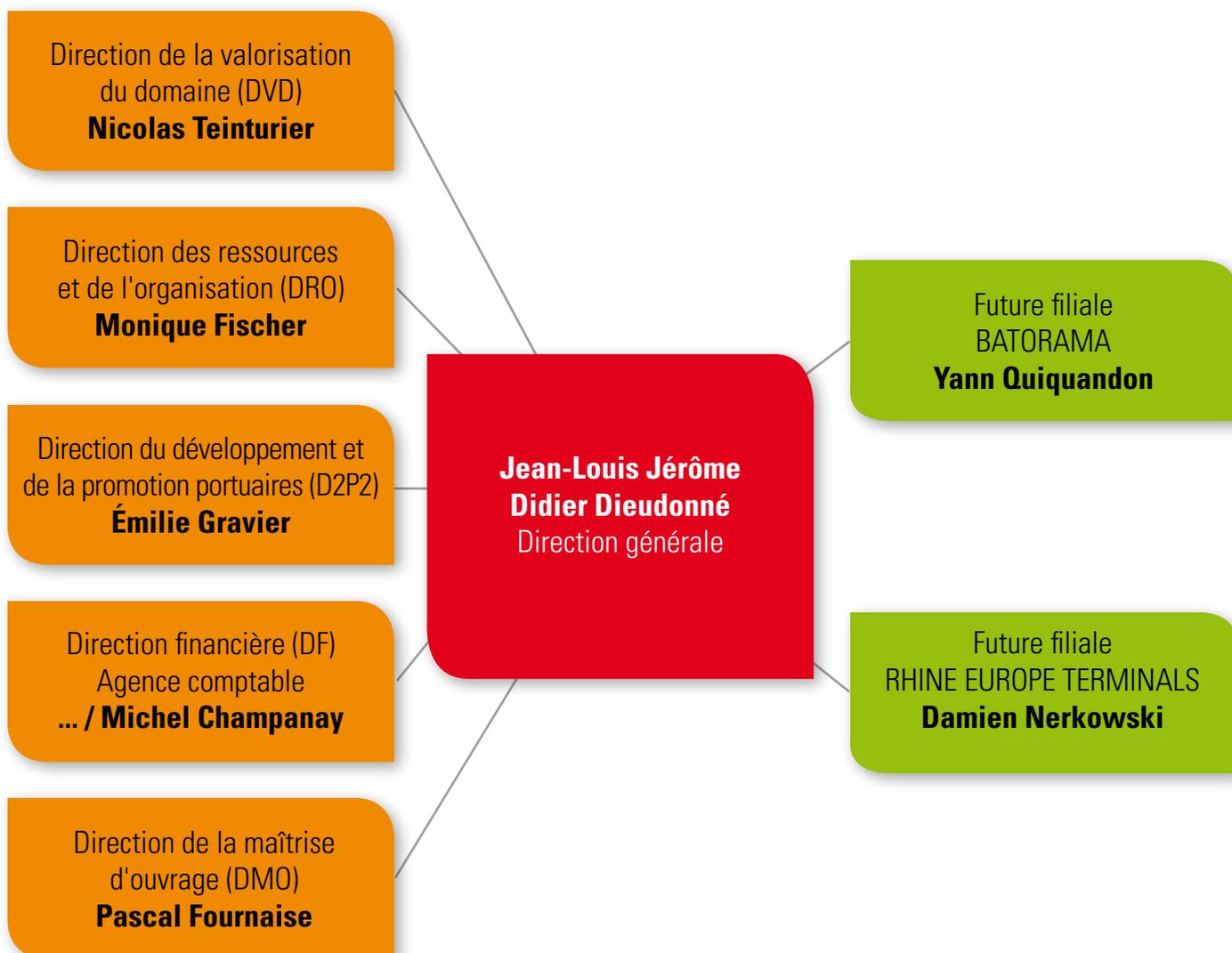
Alors que les démarches et procédures se poursuivent pour aboutir courant 2015, la réorganisation des directions du PAS, qui anticipe la création des filiales, a été mise en place dès le mois de janvier 2015. Cette réorganisation consiste à :

- intégrer au sein des futures filiales les activités de maintenance des outils et engins nécessaires à leur production, à savoir principalement les matériels flottants pour **Batorama** et les outils de manutention pour la future filiale **Rhine Europe Terminals (RET)**,
- reconfigurer la **Direction de la Valorisation du Domaine (DVD)** en y intégrant également la maintenance du domaine et des infrastructures portuaires ainsi que les travaux courants,

- créer une **Direction Maîtrise d'ouvrage** permettant de réaliser les gros investissements portuaires en externalisant les études et la maîtrise d'œuvre concernant ces grosses opérations,
- structurer au sein de la **Direction Financière** des activités financières et comptables en fonction des nouveaux besoins des filiales et de la maison mère (comptabilité privée, consolidation des comptes, ...),
- structurer au sein de la **Direction des Ressources et de l'Organisation (DRO)** les fonctions support nécessaires en particulier aux filiales, qu'elles soient aujourd'hui existantes et à adapter (ressources humaines, systèmes d'information, organisation-méthodes) ou à créer (achats, contrôle interne),
- reformuler les attentes de la maison mère en matière de **développement et de promotion portuaires** au sein d'une direction dédiée (D2P2).

Didier Dieudonné
Directeur général délégué

L'organigramme simplifié des services, regroupés au siège 25 rue de la Nuée bleue, se présente donc de la manière suivante :



↔ DÉPART ARRIVÉES

EXPLOITATION PORTUAIRE

DÉPART DE LAURENT DARLEY



Laurent Darley, ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts, détaché du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Environnement au PAS depuis 2008, a quitté la direction de l'exploitation portuaire en septembre 2014.

Il a rejoint son administration d'origine en tant que directeur adjoint de la **DREAL-Alsace** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Laurent Darley a fortement contribué à faire évoluer depuis 2008 les services offerts dans le domaine de l'exploitation portuaire et à les faire apprécier des entreprises clientes et des acteurs portuaires dans leur ensemble.

Ce n'était pas évident dans une période qui a connu à la fois une crise économique importante et une forte croissance des trafics conteneurs sur les terminaux strasbourgeois.

Par son esprit de partenariat constructif, sa connaissance des dossiers et des activités, un positionnement toujours mesuré, il a grandement participé au rayonnement de la place portuaire de Strasbourg.

ARRIVÉE DE DAMIEN NERKOWSKI



Damien Nerkowski est arrivé fin novembre pour le remplacer avec un profil très proche, lui-même ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts ayant cheminé au sein du même ministère d'origine, mais également sur des chemins de traverse différents, en particulier dans l'univers du privé.

Il devra, toujours dans un esprit ouvert sur le partenariat, mettre en œuvre la **filialisation** des activités d'opérateur de terminaux sur le port de Strasbourg, et plus tard sans doute, à Lauterbourg.

Souhaitons-lui de réussir à répondre aux attentes de l'économie alsacienne en matière de **multimodalité**, à développer encore avec ses équipes la qualité de service des prestations sur nos terminaux, tout en améliorant l'équation économique difficile de ces activités d'interface entre les différents modes de transport.

Didier Dieudonné
Directeur général délégué

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PROMOTION PORTUAIRES UNE NOUVELLE ORGANISATION AU PAS

ARRIVÉE D'ÉMILIE GRAVIER



Émilie Gravier prend la direction du développement et de la promotion portuaires.

Dans la perspective de la filialisation des activités d'exploitation, il était important que le PAS-maison mère, puisse renforcer la composante **développement et promotion portuaires**.

Dans un temps où les filiales vont se concentrer sur leurs activités, c'est bien en effet le rôle du PAS-maison mère de promouvoir la place portuaire de Strasbourg et ses atouts, tout en anticipant et en préparant les évolutions qui feront qu'elle restera demain efficace et attractive.

La nouvelle direction a donc été configurée : elle prend en charge, d'une part, les activités de promotion (communication externe, relations extérieures), d'autre part, les activités de développement (veille réglementaire, technique et commerciale,

études prospectives, mise en œuvre de démarches ou projets partenariaux) ainsi que toutes les activités support permettant d'alimenter et d'animer les réflexions stratégiques de la direction générale, en lien avec les autres activités.

La nouvelle directrice est arrivée depuis le début janvier en provenance de la Direction territoriale de VNF-Strasbourg.

Émilie Gravier, forte de sa connaissance du territoire alsacien et du transport fluvial, va s'attacher à **faire rayonner la place portuaire de Strasbourg du niveau local jusqu'au niveau européen, en gardant le cap sur un développement portuaire durable** mis en œuvre depuis quelques années par le PAS.

Elle sera bien sûr un contact privilégié des entreprises qui sont souvent des parties prenantes attendues de ce développement.

D.D.

DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE REEFER (CONTENEURS REFRIGERES)



Un partenariat et de nouveaux services autour des conteneurs réfrigérés.

Depuis septembre 2014, la Direction de l'exploitation portuaire offre à ses clients un service complet pour la maintenance du groupe froid des conteneurs ISO réfrigérés (dits « Reefers »).

Le demande et le développement de ces conteneurs réfrigérés est en très forte croissance au niveau mondial ces dernières années.

Ceux-ci permettent de transporter, d'un continent à l'autre, tout type de produits ou denrées alimentaires sous température contrôlée. Citons par exemple les bananes en provenance des Antilles, la viande d'Argentine ou les kiwis de Nouvelle Zélande. Dans l'autre sens, nous exportons depuis l'Alsace et la région du Rhin supérieur de la crème glacée, des poulets ou des boissons.

Ne sont pas uniquement transportés des produits alimentaires : certaines marchandises particulièrement sensibles aux variations de température, comme les produits pharmaceutiques ou tout simplement de la peinture, sont également concernées.

L'atout principal de ce type d'équipement (contenant) est d'éviter la rupture de charge et surtout le risque de rupture de la chaîne du froid lorsqu'il faut changer à plusieurs reprises les marchandises de contenant.

Le conteneur réfrigéré permet ainsi de transporter la marchandise en toute sécurité, depuis l'exportateur jusqu'au destinataire.

Pour garantir une sécurisation parfaite de ces flux, les terminaux conteneurs doivent être équipés d'une part des infrastructures pour garantir l'alimentation électrique des équipements une fois à quai et d'autre part disposer du service de maintenance dédié pour répondre à tout moment à une défaillance du groupe froid.

À ce titre les terminaux conteneurs de Strasbourg disposent de 40 prises électriques spécialement dédiées à ce produit : 16 prises électriques au terminal sud et 24 prises au terminal nord.

Par ailleurs un service qui inclut la préparation, le contrôle et, si nécessaire, la réparation et le remplacement des pièces défectueuses a été mis en place.

Il est complété d'un service 24h/24h pour les dépannages d'urgence. Grâce au partenariat noué avec **Swissterminal** – une société suisse reconnue pour son savoir-faire et son expérience dans le domaine – ce service est rendu avec un haut niveau de qualité, en cohérence avec les exigences des clients.

La Direction de l'exploitation portuaire attend de ce partenariat le développement de nouveaux trafics sur les terminaux conteneurs strasbourgeois.

Lionel Husser

Directeur adjoint de l'exploitation portuaire

SAVE THE DATE

Jeudi 9 avril à Strasbourg

« HAROPA- Ports du Havre-Rouen-Paris – la solution logistique pour la région Alsace »

A partir de 18h
 Au Château de l'Île
 4, Quai d'Heydt- 67540 Strasbourg-Ostwald
 Invitation et programme à venir
 Inscriptions auprès de Florence.picou@haropaports.com



↔ INAUGURATION DU PORTIQUE FERROVIAIRE



Le 9 octobre 2014 s'est déroulée l'inauguration officielle du portique ferroviaire au terminal Nord, dernier arrivé des outillages de manutention du PAS.

Spécialement destiné aux traitements des trains, ce portique permet en particulier des manutentions de conteneurs d'un train directement vers un autre.

Son inauguration a connu un vif succès et on ne peut que se féliciter du nombre de clients, plus de 300 partenaires et confrères ayant fait le déplacement jusqu'à Strasbourg pour y assister.

La traditionnelle prise de parole des personnalités officielles a été suivie par une démonstration des capacités de ce nouvel outillage pour s'achever dans un ballet majestueux en musique, accompagné pour le final des chariots de manutentions et de ses deux grands frères : les portiques fluviaux !

Cette journée exceptionnelle s'est clôturée en soirée avec tout le personnel des terminaux conteneurs pour fêter ensemble cet évènement.

L.H.



NAVETTES FERROVIAIRES

Le développement des navettes ferroviaires vers les grands ports maritimes se confirme en ce début d'année

En légère hausse (+ 1,9 %) entre 2013 et 2014 pour s'établir à 54 924 EVP, le trafic ferroviaire « longues distances » est traité au terminal nord.

Il consiste essentiellement en des navettes, en direct ou en correspondance, avec des grands ports maritimes européens tels qu'Anvers, Rotterdam, mais également Marseille Fos et Le Havre.

L'année 2015 s'annonce comme une année de consolidation de ce type de trafic.

Ainsi, la liaison avec **Rotterdam** est passée de 3 à 6 allers-retours hebdomadaires début 2015, avec l'apparition d'un deuxième opérateur.

La navette vers **Lyon et Marseille Fos** pourrait quant à elle passer de 3 à 5 allers-retours par semaine au courant du premier semestre 2015.

Enfin, s'il n'est pas attendu d'évolution de la navette vers **Anvers** (actuellement 5 services hebdomadaires), d'autres axes de développement sont explorés, en particulier des destinations telles que Dunkerque ou le Nord de l'Italie.

Ces évolutions démontrent tout l'intérêt de disposer d'un portique ferroviaire au terminal nord, qui permet d'accueillir ces trafics dans des conditions d'exploitation adéquates.

L.H.

↔ DU NOUVEAU SUR LE PORT

MTS : MANUTENTION TRANSPORT SERVICES



Suite à la mise en liquidation fin 2014 de la société SOMES installée rue de Dunkerque dans la zone Nord du Port, il était important que ses activités de transport et de manutention, qui alimentaient les flux portuaires et offraient directement des services à certaines entreprises, puissent être reprises, voire restructurées et redynamisées.

L'association d'un acteur régional reconnu des Travaux Publics, d'un opérateur ferroviaire de niveau national et du Port autonome de Strasbourg a donné naissance à un nouvel acteur portuaire qui s'est déclaré candidat à la reprise d'activités indispensables sur le port, et avec la ferme intention de les développer.

Le nouveau venu a pour nom **M.T.S.** pour « Manutention Transport Service » et aura son siège social à la même adresse.

L'entreprise régionale **LINGENHELD** en est l'actionnaire majoritaire, **Europorte** et le **PAS** les actionnaires minoritaires.

Souhaitons à ce nouvel acteur et ses actionnaires réussite et prospérité dans leur entreprise.

Didier Dieudonné
Directeur général délégué

↔ TRAFICS PAS 2014



Trafic fluvial	8,1 millions de tonnes	+ 1,7 %
Trafic fer	1,6 millions de tonnes	+ 4,2 %
Trafic conteneurs	413 564 EVP	+ 1,8 %
Nombre de passagers Batorama	784 450	- 1,3 %
Nombre de passagers de croisières rhénanes	154 313	+ 1,7 %

⇔ CONTRIBUER AU RAYONNEMENT TOURISTIQUE DE LA VILLE

D'importantes actions ont été réalisées par les équipes Batorama :

→ Au niveau maintenance, un travail majeur a été effectué sur l'aspect cosmétique de la flotte afin d'améliorer sa présentation et une planification préparée et efficace a permis de déployer d'importants travaux techniques lors des arrêts hivernaux (reprise des vitrages par exemple).

Le projet de structuration de la maintenance de Batorama a également débuté en fin d'année avec le concours des équipes techniques.

→ Au niveau opérationnel, l'ensemble des équipes s'est mobilisé concernant l'implémentation puis la mise en production du projet **NEO**, la nouvelle solution de billetterie de Batorama qui permet notamment de gérer des billets informatisés, la mise en place du contrôle d'embarquement par des appareils de scan nomades ou la commercialisation des prestations par Internet.

→ La Direction générale et la Direction transport de passagers ont également travaillé au lancement du projet **DRAHAR**, fer de lance de la nouvelle politique commerciale de Batorama qui débouchera sur la création d'un tout nouvel espace commercial au pied de la Cathédrale en septembre 2015.

→ Différents projets collectifs visant à améliorer le standard de prestation de Batorama ont enfin mobilisé les équipes tout au long de l'année, comme le projet **LORELEI** (refonte des commentaires audio, réécriture et enregistrement), la mise en place de la nouvelle brochure en début d'année 2014 intégrant un plan gratuit permettant aux touristes de s'orienter et de localiser les bâtiments remarquables le long du parcours Batorama.

Yann Quiquandon

Directeur des transports de passagers



CHIFFRES CLÉS

7 698 000 €

de chiffre d'affaires
+ 30,6 % par rapport à 2013

784 450
PASSAGERS

transportés en 2014
- 1,3 % par rapport à 2013

Il s'agit de la 3^e meilleure année après 2011 et 2013 avec son record historique de 795 660 passagers.

Meilleur mois de janvier de l'histoire de Batorama avec 17 288 passagers soit une augmentation de 49 % par rapport à 2013.

⇔ DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Au-delà des efforts nécessaires à la consolidation des actions déjà lancées, l'énergie de l'équipe Batorama sera monopolisée par les deux grands projets structurants suivants :

Le projet **DRAHAR** déjà évoqué plus haut. Élément phare de sa nouvelle dynamique, le nouvel espace d'accueil et de vente, place de la Cathédrale, est annoncé pour le mois de septembre. Ce nouvel espace s'organisera autour d'un espace billetterie, d'une boutique et d'un espace dédié aux professionnels. Installé en plein cœur historique et touristique de Strasbourg, en mitoyenneté de l'Office de Tourisme, cette localisation lui permettra de capter plus efficacement le flux naturel des touristes et d'offrir à ses clients un accès plus pratique à ses services. Par son architecture et le soin

porté à ses aménagements, ce nouveau lieu ambitionne également d'être une vitrine de l'entreprise participant à la valorisation de l'image de la ville.



Le projet de

FILIALISATION DE BATORAMA

en 2015 verra évoluer le statut de la direction transport de passagers vers une filiale, BATORAMA SAS, détenue à 100 % par le PAS.

Ce nouveau statut permettra à Batorama de tisser de nouveaux partenariats commerciaux et de faire évoluer encore ses pratiques et son image.

REDYNAMISATION COMMERCIALE

Batorama a continué sa stratégie de déploiement produit en 2014 avec le lancement emblématique du produit partenarial **Parlement Européen** (combiné tour Batorama et visite inédite du Parlement). Ce projet qui a pu se faire

grâce à la précieuse aide de Catherine Trautmann, Présidente du PAS, fait la fierté du PAS et de Batorama car elle participe au rayonnement de l'Eurométropole. À ce titre, ce partenariat a été cristallisé sous la forme d'une halte fluviale spécialement construite

au pied du Parlement pour cette prestation. En outre, ce projet est également notable par l'investissement dont l'ensemble des équipes de Batorama et du PAS ont fait preuve pour rendre possible le lancement de ce produit dans des délais records.

↔ LA COMMUNAUTÉ PORTUAIRE DE BRUXELLES AU PAS



Le PAS a accueilli, les 15 et 16 janvier 2015, une délégation d'une quarantaine de personnes de la **Communauté portuaire de Bruxelles**. Cette dernière est une association qui défend les intérêts des entreprises portuaires, à l'image du Groupement des usagers des ports de Strasbourg.

La délégation était conduite par le président de la Communauté portuaire, Michel de Bièvre, et par le ministre-président de la région de Bruxelles-Capitale, Rudi Vervoort. Le directeur général du Port de Bruxelles était également présent, ainsi que de nombreuses entreprises bruxelloises.

Cette visite avait pour objectif de mieux connaître le port de Strasbourg et de comprendre les modalités d'insertion urbaine des activités portuaires. Le Port de Bruxelles, qui est un port urbain, était très intéressé par ces questions.

La délégation a été reçue par Robert Herrmann, président de l'Eurométropole, et Roland Ries, maire de Strasbourg. Une présentation générale du PAS a permis de passer en revue ses grandes missions et activités.

Puis, le projet de ZAC des Deux Rives a été exposé par Éric Bazard, directeur de la SPL des Deux Rives. Le travail conjoint entre l'Eurométropole et le PAS pour aboutir au projet de ZAC des Deux Rives a été expliqué. Enfin, une visite du port en bateau a permis de visualiser sur le terrain les projets évoqués.

Émilie Gravier

Directrice du développement et de la promotion portuaires

VISITE MINISTÉRIELLE AU PORT DE STRASBOURG

Le secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, **Matthias Fekl**, a visité le port en bateau lors de sa venue à Strasbourg le 9 février 2015.

Matthias Fekl s'est d'abord rendu dans l'entreprise Soprema, leader mondial de l'étanchéité et acteur important du commerce extérieur alsacien.

La direction générale du PAS lui a ensuite présenté la place centrale du port de Strasbourg au sein des corridors européens de transport et le rôle majeur qu'il joue pour les importations et exportations du Grand Est de la France.

Enfin, l'activité de Batorama, première attraction touristique payante d'Alsace, a retenu l'attention du ministre en raison de ses importants projets de développement (nouvelle boutique, vente de billets en ligne, diversification de l'offre, ...).

E.G.



↔ LE DÉBUT D'UN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE DE MANAGEMENT DE STRASBOURG



Une trentaine d'élèves de l'**École de Management de Strasbourg** a visité le port le 24 mars, pour un tour d'horizon très complet :

visite en bus de l'ensemble de la zone portuaire strasbourgeoise, séance d'explications sur les terminaux conteneurs et enfin visite de la ville avec Batorama.

Beaucoup d'entre eux ont découvert l'importance du port dans l'économie régionale et son rôle comme acteur des échanges internationaux. Ils ont en particulier posé de nombreuses questions sur les conteneurs, outils majeurs de la mondialisation.

Cette visite s'inscrit dans le parcours professionnalisant des étudiants et est le premier pas d'un partenariat en cours de développement entre le Port autonome de Strasbourg et l'École de Management de Strasbourg.

E.G.

↔ CONFÉRENCE SUR LA COMPÉTITION LOGISTIQUE MONDIALE



Dans le cadre du cycle « Port » de conférences organisées par l'**ADEUS**, s'est tenue le 12 février 2015 une dernière session, dans la très belle salle de la Bibliothèque universitaire de Strasbourg.



Paul Ham, directeur général d'Europe Container Terminal, opérateur de trois terminaux conteneurs sur le port de Rotterdam, a fait une présentation très saisissante et imagée des évolutions de la chaîne logistique et de la compétition mondiale qui s'y opère.

La demande du marché pour une chaîne logistique toujours plus rapide, moins chère et à l'heure impose des économies d'échelle qui conduisent à une intensification de la massification, se traduisant notamment par le gigantisme des navires maritimes.

Le traitement de volumes de conteneurs de plus en plus importants dans les ports maritimes conduit également à massifier leur transport vers l'hinterland, ce qui positionne remarquablement les modes ferroviaires et fluviaux et donc les ports intérieurs en tant que hubs multimodaux.

E.G.

↔ "FAIRE LE MUR" : VERNISSAGE DIMANCHE 12 AVRIL 2015 À 11 H



Exposition

en extérieur (du 12/04 au 30/10/2015)

et intérieur (du 12/04 au 03/05/2015)

de 8 artistes allemands et français autour et à ZONE D'ART

Exposition en intérieur ouverte sam. et dim. de 14 à 18 h

Zone d'art

2 rue du Rhin Napoléon

67000 Strasbourg

www.zone-d-art.fr 06 64 63 32 02

VENEZ NOUS REJOINDRE

SUR NOS STANDS AUX SALONS :



↔ STANDS DU PORT AUTONOME DE STRASBOURG SUR LES SALONS PROFESSIONNELS INTERNATIONAUX EN 2014



SITL – Paris Nord Villepinte 1-4 avril 2014

Semaine internationale du transport et de la logistique. *Co-exposants du PAS : H&S Container Line et Naxco Logistics Benelux*



BREAKBULK EUROPE – Anvers (Belgique) 13-15 mai 2014

Ce salon est le rendez-vous incontournable des principaux acteurs du domaine des colis lourds, des project cargoes et de la logistique ro-ro.
Co-exposant du PAS : Lyon Terminal



TOP TRANSPORT EUROPE – Marseille 7-8 octobre 2014

Rendez-vous d'affaires des chargeurs européens.



INTERMODAL EUROPE – Rotterdam (Pays-Bas)

11-13 novembre 2014

Salon spécialisé dans le transport de conteneurs.
Co-exposants du PAS : Dubbelman Container Transporten, Naxco Logistics Benelux et Swissterminal



RIVERDATING – Luxembourg

19-20 novembre 2014

Le rendez-vous des acteurs européens du transport fluvial, multimodal & des solutions logistiques intégrant la voie d'eau organisé par VNF.

⇔ L'ESTIVALE DU PORT

13 JUIN 2014



La 3^e édition de l'Estivale du Port a accueilli 300 clients et partenaires au rythme du Brésil, sur un terrain idyllique de la zone portuaire sud. Neuf entreprises portuaires ont été mises à l'honneur pour des actions portuaires remarquées sur la période 2012-2014 et ont reçu une oeuvre de street-art sur un morceau de conteneurs. Les agents du PAS avaient été invités la veille au soir pour une première manifestation, plus sportive, également aux couleurs du Brésil.

⇔ LES TROPHÉES EXPORT

18 DÉCEMBRE 2014



Le Trophée Régional EXPORT organisé par la **CCI Alsace** est un évènement incontournable dans le paysage économique alsacien.

Il consacre chaque année les entreprises alsaciennes qui ont su mettre en action une politique export dynamique et performante dans les catégories suivantes : Export, Grand export, Entreprise à fort potentiel, Implantation à l'étranger, Coup de cœur, Entreprise étrangère exportatrice, Prix du rayonnement international.

Le jeudi 18 décembre dernier, Didier Dieudonné a remis, avec Air France, le Trophée « **Grand Export** » à la société Wolfberger qui est l'une des marques françaises les plus reconnues à l'international.

Sylviane Clauss

Direction du développement et de la promotion portuaires
Pôle promotion, information, documentation portuaire



⇔ LE PROJET RTE-T – UPPER RHINE, A CONNECTED CORRIDOR : LA COOPÉRATION DES PORTS DU RHIN SUPÉRIEUR SE CONCRÉTISE



Ce projet de coopération inédit, qui avait démarré en 2012, a connu ses principales productions et décisions en 2014, avant de s'achever le 31 décembre dernier. Une organisation bien stabilisée et intégralement bilingue autour de la coordination par le PAS a permis de gérer un important dispositif d'études, à partager les résultats et orienter la réflexion sur la suite de la coopération avec les autres ports, à travers 11 réunions de comité et 6 réunions trilatérales. Après un premier semestre 2014 dédié principalement au suivi des études, la période suivante a été consacrée à la définition du contenu et de la forme de la future coopération.

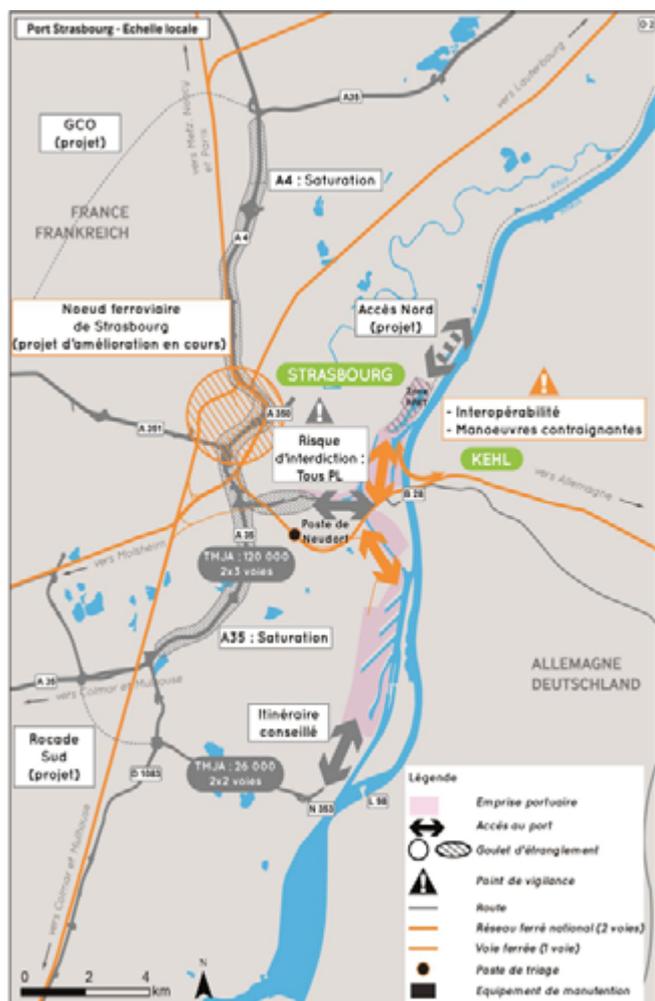


Illustration de l'analyse capacitaire
Exemple de Strasbourg

LES ÉTUDES

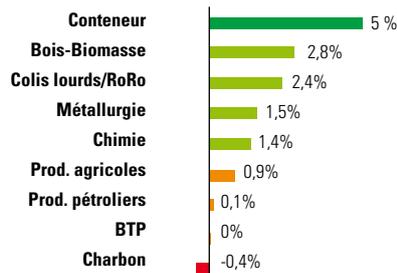
En 2014, deux études ont été menées : le consortium **CTS-Prognos** a analysé les flux de marchandises au niveau du Rhin Supérieur par filière, origines-destinations et mode de transport, et s'est prononcé sur les évolutions attendues et sur des leviers d'action pour le regroupement des ports. Les résultats permettent d'enrichir largement le socle commun de connaissances au niveau transfrontalier.

Parallèlement, le consortium **Setec-Stratec-Prognos** a analysé les capacités des infrastructures de transport régionales et portuaires, identifiant les réserves de capacité et les goulets d'étranglement.

Le croisement des besoins d'investissement avec les projets recensés, d'ores et déjà envisagés par les ports, a permis de concevoir un programme coordonné d'investissements destiné à faciliter les demandes de subventions européennes pour des infrastructures portuaires.

PRÉVISIONS DE CROISSANCE PAR FILIÈRE 2015-2025

Source : Modélisation CTS-Prognans



⇔ LE PROJET RTE-T – UPPER RHINE, A CONNECTED CORRIDOR

LE MASTERPLAN ET LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE

À la demande de certains ports, le masterplan d'investissements a été complété par des axes de coopération. Issus des résultats de l'étude de marché et de la réflexion entre ports, les axes sont : **promotion de l'offre logistique, développement d'un port community system, actions cibles pour favoriser le report modal.**

Lors de l'évènement de clôture du projet, les directeurs ont rendu publique leur intention de créer une structure de gouvernance. Le choix du cadre juridique, la rédaction des statuts et la création sont prévus pour 2015.

MASTERPLAN		
priorité 1	sécurisation de l'hinterland routier	7 projets
priorité 2	sécurisation de l'hinterland ferroviaire	5 projets
priorité 3	développement des capacités de traitement ferroviaire	6 projets
hors priorité	perfectionnement de l'interface fluviale	4 projets



Flyer édité en 2014



Site internet

UN NOUVEAU MATCH POUR 2015

Résultat non prévu, mais prometteur de la démarche : l'ensemble des réflexions a permis de rassembler les ports autour d'un deuxième projet de coopération et de répondre collectivement à l'appel à projet du programme de transport européen CEF le 26 février 2015.

Piloté par RheinPorts, le PAS et le port de Karlsruhe, ce projet « Upper Rhine Ports traffic management platform » vise à **améliorer la gestion des trafics via des outils innovants** et à contribuer ainsi au développement de l'offre portuaire et à leur promotion.

Parallèlement, le PAS tire profit du masterplan en répondant au même appel à projets pour un cofinancement européen du **terminal multimodal à Lauterbourg**.

Manfred Rausch

Direction du développement et de la promotion portuaires
Pôle prospection et projets partenariaux



SAVE THE DATE



France Nature Environnement et Voies navigables de France, en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, le Port Autonome de Strasbourg et le Club du Dernière Kilomètre de Livraison vous invitent à une journée d'information et d'échanges sur :

Transport fluvial : Quel modèle logistique durable pour l'Eurométropole de Strasbourg ?

Le Jeudi 09 avril 2015 à Strasbourg – de 9h à 14h30
(Le Vaisseau, 1 bis rue Philippe Dollinger)





En collaboration avec

↔ ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE VOYAGE APPRENANT À GOLBEY



Dans le cadre de la démarche d'écologie industrielle en cours au sein de la zone portuaire strasbourgeoise, un certain nombre d'entreprises et d'acteurs publics impliqués se sont rendus à Golbey le 27 janvier dernier.

Golbey ou Green Valley présente un exemple réussi de mise en place de synergies entre industriels implantés dans une même zone d'activités.

En 2010, la SEM d'Épinal-Golbey s'allie avec le papetier Norske Skog et des entrepreneurs privés pour fonder la société ECODEV : l'objectif est de promouvoir le développement économique de la zone industrielle.

Des entreprises pouvant bénéficier de la mutualisation des actifs de Norske Skog ont été recherchées activement. Ainsi s'installent Nr Gaia, puis PAVATEX.

Avec cette dernière, qui s'est implantée en 2013, Norske Skog a mutualisé ses infrastructures (station de traitement des effluents), son énergie (fourniture de chaleur), son savoir-faire (2 ingénieurs de Norske Skog ont accompagné la création de l'usine Pavatex), ses achats de biomasse...

Ces synergies ont permis de réaliser d'importantes économies sur les coûts d'investissement, mais aussi les

coûts d'énergie, de production et des infrastructures mutualisées. Pour Norske Skog, elles ont permis de faire baisser les coûts fixes et de générer de nouvelles recettes.

Forts de ces bons résultats, d'autres projets ont été lancés et sont en cours actuellement:

→ **Projet Green Valley Energy :** mutualiser une chaudière biomasse avec 5 à 6 entreprises et créer le réseau de chaleur correspondant.

→ **Projet Recherche Bois Santé :** trouver un débouché via la chimie verte pour les co-produits de bois non exploitables.

→ **Projet Écomatériaux :** concevoir des pots biodégradables à partir des résidus de pâte à papier.

Les échanges avec ces professionnels dynamiques, le partage d'expérience et de problématiques ainsi que les visites sur site réalisés ce jour-là ont été très enrichissants et ont permis à chacun de se projeter plus concrètement dans la démarche en cours au Port autonome de Strasbourg.

D'autres voyages similaires seront organisés courant 2015, comme Dunkerque en juin.

Bénédicte Sénèque

Direction du développement et de la promotion portuaires
Pôle prospection et projets partenariaux



↔ PETIT-DÉJEUNER PEPS



Le 12 février 2015, le 3^e petit-déjeuner des référents PEPS a été organisé, occasion conviviale de faire le point sur la démarche.

En effet, l'équipe d'animation composée de l'Eurométropole, de l'ADEME, du Groupement des usagers du port de Strasbourg (GUP) et du PAS a saisi cette opportunité pour présenter le déploiement du plan d'actions PEPS signé en 2014 avec :

→ un bilan sur les actions en cours :

- les lignes de bus 14 et 27 dont les trajets et les horaires ont été modifiés, avec des arrêts supplémentaires et des horaires plus adaptés,



- les actions d'animation autour du covoiturage qui ont permis d'enregistrer presque 150 volontaires inscrits supplémentaires en 4 mois.

→ une présentation des actions à venir :

- la construction de la piste cyclable rue du Rhin Napoléon, devant BLUE PAPER, prévue premier semestre 2015,
- l'intervention de l'association MOBILEX (voir article ci-dessous), dans le cadre d'une démarche expérimentale de conseil individualisé en mobilité auprès des salariés de la zone portuaire strasbourgeoise.



Des réponses aux questions des référents ont été apportées, et des échanges sur les remarques et difficultés auxquels sont parfois confrontés les référents ont enrichi les discussions.

B.S.

Pour tout appui sur la mobilité des salariés et l'accessibilité de la zone portuaire, n'hésitez pas à contacter **BÉNÉDICTE SÉNÈQUE**, animatrice PEPS au **03 88 21 74 25**



MOBILEX

Dans le cadre de PEPS, qui a pour but d'améliorer l'accessibilité à la zone portuaire et donc son attractivité, l'Eurométropole en partenariat avec le Port Autonome, lance une démarche innovante de conseil individualisé en mobilité.

Cette démarche menée par l'association **MOBILEX** a pour première étape, suite à des entretiens avec les référents mobilités des entreprises de la zone portuaire, de sélectionner 150 salariés qui pourraient être accompagnés personnellement à changer leurs habitudes de déplacements quand celles-ci consistent à venir seul en voiture au travail chaque jour.

De multiples solutions alternatives seront proposées comme :

- **le covoiturage** en lien avec l'animation en cours actuellement au sein de la zone portuaire (des équipages de covoiturage seront alors proposés),
- **le vélo** lorsque les pistes cyclables sont utilisables entre le lieu d'habitation et le lieu de travail (une formation à l'utilisation du vélo en ville pourra être dispensée aux salariés qui en exprimeraient le besoin),
- **les transports en commun**, comme les lignes de bus 14 et 27 récemment modifiées.

L'accompagnement au changement s'effectuera individuellement auprès des 150 salariés sélectionnés sur la base

d'échange de formulaires et d'entretiens individuels pendant une période d'un an.

Les référents mobilités des entreprises serviront de lien pour les contacts entre l'association MOBILEX et les salariés durant tout le temps de l'expérimentation.

Un bilan sur la base d'une évaluation des résultats obtenus et le report modal mesuré sera présenté à la fin de la démarche.

B.S.

↔ LE PPRT DU PORT AUX PÉTROLES DE STRASBOURG

L'accident AZF de Toulouse en septembre 2001 a montré que l'urbanisation autour d'un site industriel à risque (site dit « SEVESO ») n'avait pas été maîtrisée. En effet de nombreuses habitations, locaux recevant du public, infrastructures de transport majeures ont été touchés par les effets de l'explosion.

Aussi afin de limiter les conséquences d'accidents sur de tels sites, une loi dite « Loi BACHELOT » a été votée le 30 juillet 2003.

Elle a pour but de protéger les populations voisines des sites industriels à risque ; le terme "population" regroupe aussi bien les habitants que les employés d'entreprises travaillant dans la zone. La loi prescrit d'étudier les scénarios d'accidents, d'en cartographier les effets puis d'examiner les populations et activités qui sont exposées.

En fonction de ces éléments, l'administration peut prescrire plusieurs actions :

→ **l'expropriation ou le délaissement** : ces actions touchent des zones où le risque léthal est trop important. Le coût de ces mesures foncières sont prises en charge par l'État, la collectivité et les industriels à l'origine des risques.

→ **la prescription de mesures** : ces mesures peuvent porter sur l'obligation de réaliser des travaux de protection des bâtiments exposés (vitrages renforcés par exemple), sur la limitation des activités présentes et futures.

Le propriétaire des bâtiments exposés a l'obligation de réaliser des travaux à concurrence de 10 % de la valeur vénale du bâtiment. Des aides sont prévues pour les particuliers. Aucun dispositif d'aide n'existe pour le secteur économique.

→ **des recommandations** : il s'agit de mesures qu'il est conseillé de mettre en œuvre notamment dans le cas de nouvelles constructions ou de rénovations.

En ce qui concerne le Port aux Pétroles, 7 sites industriels entrent dans le cadre de l'étude. Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) a été prescrit en 2009 pour être approuvé en novembre 2013.

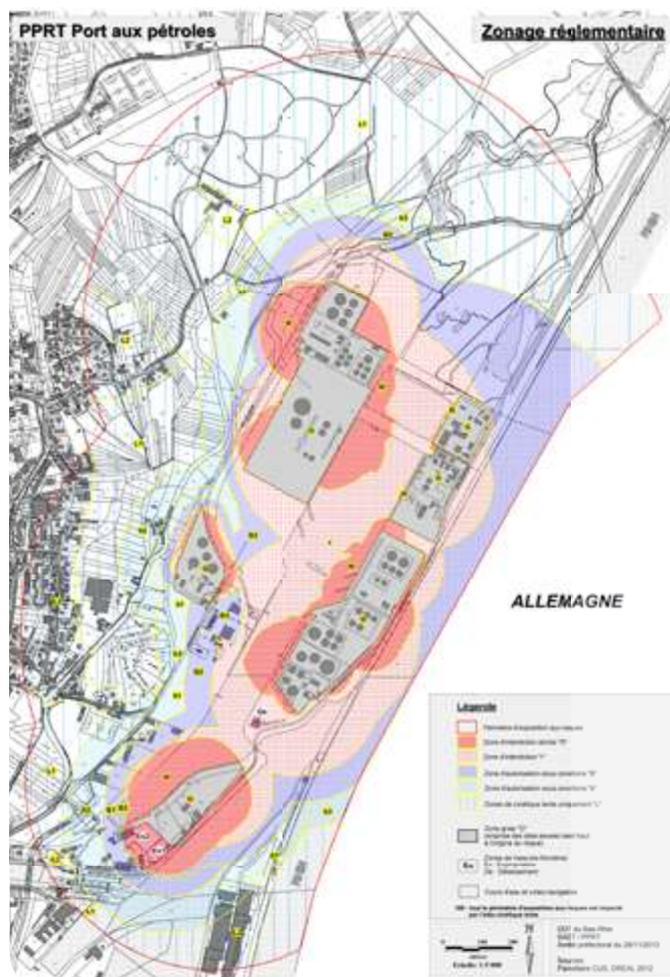
Dans le cadre de l'élaboration de ce PPRT, une étude cofinancée par l'État, la CUS et le Port Autonome, en vue de déterminer des mesures supplémentaires pour réduire les risques et les surfaces impactées, a permis de renforcer la sécurité aux appontements et ainsi de réduire l'occurrence de certains scénarios.

Les cartes et prescriptions de ce PPRT sont disponibles sur le site de la DREAL (http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/port-aux-petroles-a801.html#sommaire_1).

Les principales mesures prescrites portent sur :

→ **des mesures d'expropriation ou de délaissement sur 3 sites actuellement en exploitation** (zones rouge foncé sur la carte). L'expropriation ne peut être prononcée qu'après une procédure de déclaration d'utilité publique qui reste à mener,

→ **des mesures de restriction d'usage et de protection** sur les zones bleues (zones « B » à contraintes fortes) ou vertes (zones « B » à contraintes modérées). Dans les zones « B », les propriétaires des bâtiments doivent mener une étude de



vulnérabilité pour déterminer le degré de protection qu'assurent les bâtiments et les mesures complémentaires qu'il est nécessaire d'entreprendre pour atteindre le niveau de protection prescrit. Cette étude et les mesures qui en découlent doivent être réalisées dans un délai de 4 ans après l'approbation du PPRT (soit pour novembre 2017). Dans ces zones, les activités sont fortement encadrées et ne pourront probablement pas se développer sensiblement, notamment si cela conduit à des emplois supplémentaires. Les nouvelles activités sont encore plus strictement encadrées.

→ **des mesures de restrictions de circulation sur le quai Jacoutot** : Le Port Autonome en tant que gestionnaire de la voie a mis en place la signalisation réglementaire interdisant l'accès aux piétons, cyclistes dans la zone de danger. Il a mis en place également un dispositif de filtrage empêchant toute circulation dans cette zone entre 22 h et 6 h (5 h l'été). Pendant cette période, seuls les véhicules desservant les sites industriels et la station d'épuration sont autorisés à circuler.

En 2015, il est prévu de connecter le dispositif de filtration à des détecteurs automatiques afin d'être en capacité de couper la circulation en cas d'incidents ou de manœuvre particulières.

Pascal Fournaise
Directeur de la maîtrise d'ouvrage

↔ LA MALTERIE CARGILL DE STRASBOURG CÉLÈBRE SES 25 ANNÉES D'ACTIVITÉ ET DE PARTENARIAT AVEC LA FILIÈRE BRASSICOLE ALSACIENNE

Strasbourg, le 20 mars 2015 : partenaire de référence de la filière brassicole alsacienne, Cargill a célébré les 25 ans de sa malterie installée dans l'enceinte du Port autonome de Strasbourg.

L'entreprise y produit 75 000 tonnes de malt par an, destinées aux plus grands noms de la bière, largement présents en Alsace et en Allemagne, mais aussi à des acteurs à dimension locale et des brasseries artisanales.

En 25 ans, l'entreprise a produit 1,8 million de tonnes de malt, qui ont permis de fabriquer 16 milliards de litres de bière, contribuant ainsi au dynamisme économique de la région Alsace et de la filière brassicole française.

CARGILL



↔ NOUVELLE AGENCE DB SCHENKER LOGISTICS SUR LE PORT DE STRASBOURG



D'une surface totale de 8 800 m², le nouveau site comprend 6 800 m² de quais avec 72 portes à quais, 2 000 m² de bureaux avec une capacité d'extension de 3 700 m².

Il permettra le regroupement des équipes locales (environ 130 collaborateurs) actuellement réparties sur 2 sites distincts dans

la zone Eurofret du port de Strasbourg. Le promoteur du projet, Goodman, prévoit une livraison début 2016.

Cette implantation au coeur de la zone Eurofret au Port du Rhin, permet à DB Schenker Logistics de consolider l'ensemble de ses activités (Route Nationale et Internationale, Aérien, Maritime, Logistique et Douane) sur un seul et même site et d'avoir accès aux réseaux routiers et autoroutiers (trafic Nord-Sud ainsi que vers l'Allemagne), à la voie ferrée Strasbourg-Kehl et au réseau fluvial européen.

« À l'image de notre organisation française qui a fusionné le 1^{er} janvier 2015 sous le nom de Schenker France, ce nouveau site moderne et fonctionnel va nous permettre de regrouper nos forces locales. Ainsi nos collaborateurs vont gagner en confort de travail et nous gagnerons encore en efficacité opérationnelle », a déclaré Philippe de Crécy, Président de Schenker France.

DB SCHENKER



Le PAS a lancé les travaux de débroussaillage du terrain Goodmann lundi 9 mars 2015. Ils sont réalisés par la société KRETZ avec une machine innovante qui permet de broyer et de récupérer les déchets verts de surface en une seule opération. Ces déchets sont valorisables dans la filière bois-énergie comme combustible ou paillage. Les souches sont extraites avec un godet andaineur.

⇔ ILS VIENNENT DE S'IMPLANTER DANS LA ZONE PORTUAIRE DE STRASBOURG

DRS :
Dépannage-Réparation-Solution
rue de la Minoterie

SCHOTT ELAGAGE
travaux espaces verts
route du Rohrschollen

SOGECA
travaux publics
route du Rohrschollen

TRANSPORTS BERTHAUD
transports
rue du Rheinfeld

TRANSPORTS DERET
transports
rue du Rheinfeld

ALG ALSACE AUTOMOBILE
**achat vente de véhicules neufs et
d'occasion**
rue du Rheinfeld

TRANSPORTS FIMEX
transports
rue du Rheinfeld

ART : ALAIN RECEVEUR
TRANSPORTES
transports
rue du Rheinfeld

BOUJ'EXPRESS
transports
rue du Rheinfeld

⇔ ILS SE SONT AGRANDIS...

ETF :
Eurovia Travaux Ferroviaires
rue de Brest

ESCAL
spécialités surgelées
rue de la Minoterie

SIRMAT
traitement de surface
chaudronnerie
rue de Cherbourg

OVH
**data center hébergeur de sites
et de serveurs**
rue du Bassin de l'Industrie

⇔ CONTACTS

PORT AUTONOME DE STRASBOURG
25 rue de la Nuée Bleue - CS 80407 - 67002 Strasbourg cedex
Tél. 03 88 21 74 74 - Fax 03 88 23 56 57
Mél. pas@strasbourg.port.fr
www.strasbourg.port.fr

Conteneurs-colis lourds
Strasbourg-Lauterbourg :
Lionel Husser ☎ 03 88 65 70 67

Valorisation du domaine :
Joël Da Rui ☎ 03 88 21 78 38

Chargée d'affaires domaniales :
Nathalie Oehler ☎ 03 88 21 74 22

Suivi bâtiments portuaires :
Jean-Frédéric Voltz ☎ 03 88 21 78 25

Gestion des contrats domaniaux :
Nathalie Richard-Klein ☎ 03 88 21 74 28

Entretien des routes, espaces verts,
bassins :
Denis Edel ☎ 03 88 60 53 31

Pilotage du réseau ferré portuaire :
Grégory Guilbert ☎ 03 88 21 78 32

Service juridique :
Thomas Schaeffer ☎ 03 88 21 74 15

Officier de port, statistiques et droits
de port : **Jacky Bender** ☎ 03 88 21 78 06

Prospective et animatrice PEPS :
Bénédicte Sénèque ☎ 03 88 21 78 39

Projets européens :
Manfred Rausch ☎ 03 88 21 74 95

Communication :
Sylviane Claus ☎ 03 88 21 74 43

Prestations Batorama :
Reynald Schaich ☎ 03 88 21 78 36

Adresses électroniques :
**initiale du prénom.nom@
strasbourg.port.fr**